



La **DIR Est** recrute

des agent(e)s d'exploitation
principales/principaux

sur concours en 2019



Pourquoi pas moi ?

La DIR Est en quelques mots



La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est (créée par décret du 16 mars 2006) est un service du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

La DIR Est gère un réseau routier de 1 650 km comprenant les routes nationales et les autoroutes non concédées (gratuites) du grand quart Nord-Est de la France.

Ses services sont implantés sur un territoire de 12 départements, le siège est basé à Nancy.

Plus de 1 000 agent(e)s travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Devenir agent(e) d'exploitation principal(e)



Les agent(e)s d'exploitation principales/principaux sont chargé(e)s de l'entretien et de l'exploitation des routes (travaux de signalisation, entretien des équipements, conduite d'engins de déneigement, patrouillage, etc).

Ils/elles sont appelé(e)s à travailler en horaires fixes mais aussi, occasionnellement en horaires décalés, de nuit, de week-end ou les jours fériés.

Les modalités d'inscriptions



Télécharger un dossier d'inscription sur le site :
www.dir-est.fr



Les dossiers complétés sont à adresser à :

DREAL Grand Est
SP/PEC URCF
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ cedex 3

Pour toute demande d'information : 03 87 62 81 19 / 03 87 62 81 40

La date limite d'inscription est fixée au

vendredi 24 mai 2019

(cachet de la poste faisant foi).

Date des épreuves écrites d'admissibilité : mardi 11 juin 2019

Date des épreuves pratiques d'admission : à partir du lundi 16 septembre 2019